



# Mobilité des personnels du second degré

## Mises à disposition auprès de la Polynésie française

des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - MAD 2018

Pour de déroulement de la procédure consulter le [Bulletin officiel n°36](#) du 26 octobre 2017 :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=121818](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=121818)

Vous devez saisir votre candidature sur le serveur [SIAT](#) :

<https://vtom.adc.education.fr/vtom/servlet/Centrale> à partir du mardi 31 octobre 2017 à 12 heures, et jusqu'au **mercredi 15 novembre 09h00 (heure de Paris)**.

Afin de vous y aider, consulter la liste des [postes disponibles](#) sur le site de la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements ([DGEE](#)) de Polynésie française :

<https://www.educationpolynesie.pf/index.php/2017/11/03/liste-des-postes-vacants-mouvement-2018/>

Ensuite, le dossier est à transmettre, dès clôture de SIAT, par voie dématérialisée, par l'application MAD <http://mad.ac-.pf> du 16 au 29 novembre 2017 à 21 heures (heure de Paris). Accompagné des pièces : fiche de synthèse / dernier rapport d'inspection / dernier avancement d'échelon / lettre de motivation.

**Nota bene** : Les candidatures aux [postes du second degré à contraintes particulières](#) impliquent également la saisie du dossier sur le serveur SIAT, cependant la procédure diffère par la suite. Toutes les informations se trouvent sur le site de la DGEE, [ici](#) :

<https://www.education.pf/index.php/2017/11/07/mouvement-2018-postes-2nd-degre-a-contraintes-particulieres/>

Enfin, pour mieux appréhender le contexte local, vous trouverez, sur le site de la DGEE, des documents destinés aux nouveaux arrivants. Ils vous permettront de vous installer et de comprendre le fonctionnement du service de l'éducation ainsi que la culture polynésienne. C'est, ici :

<https://www.education.pf/index.php/nouveau-arrivant/>

**Frantz Johann Vor Der Brugge**  
**Président du SNALC-FGAF Détachés Etranger**  
**Outre-Mer**

Commissaire paritaire National SNALC-FGAF  
4 rue de Trévisse, 75009 Paris  
[snalc.detom@gmail.com](mailto:snalc.detom@gmail.com)

Tel : 01 47 70 00 55 ou 06 88 39 95 48

**Patrice Etori**  
**Responsable SNALC Polynésie française**  
[patrice.edu@gmail.com](mailto:patrice.edu@gmail.com)

Cellulaire PF : +689 87315155  
Cellulaire FR : +33 619021032  
Télécopie : +33 413332104

# Fiche syndicale de mutation en Polynésie

Document à compléter (dactylographié de préférence) et retourner à l'adresse mail suivante : [patrice.edu@gmail.com](mailto:patrice.edu@gmail.com)

Votre n° d'adhérent SNALC :		
<b>Données administratives</b>		
<b>Discipline :</b>		
Nom :		
Nom de naissance :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Catégorie (plp, certifié, agrégé)		
Echelon :		
Etablissement actuel :		
<b>Vos coordonnées</b>		
Mail :		
Téléphone :		
Adresse :		
<b>Situation familiale</b>		
Poste double demandé :		<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non <i>(cocher la case correspondante)</i>
Nom et prénom du conjoint :		-
Catégorie :		-
Discipline :		-
Échelon :		-
Avez-vous des enfants :		<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non <i>(cocher la case correspondante)</i>
Si oui, précisez leur niveau scolaire dans le cas où ils vous accompagneraient en Polynésie :		
<b>Ordre des vœux</b>		
1.	-	
2.	-	
3.	-	
4.	-	
5.	-	
6.	-	